

Nature Natur



Résultats de l'Atlas de la Biodiversité Communale et mise en place d'un plan d'action pour la Nature

Après deux ans d'inventaires naturalistes et d'animations, l'Atlas de la Biodiversité Communale s'est clos en juin. L'ensemble des travaux d'étude a fait l'objet d'un important rapport qui dresse un état des lieux détaillé.

Ce travail, piloté par l'association Bretagne Vivante, a permis de recenser 6387 observations de 274 espèces animales (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, papillons, libellules...). Soixante-treize espèces sont définies comme « à enjeu », c'est-à-dire qu'elles sont en régression ou particulièrement rares. L'espèce avec le plus fort enjeu patrimonial observée sur la commune est la vipère péliade. Ce serpent est actuellement en fort déclin.



Le bouvreuil pivoine, le bruant des roseaux ou encore le grèbe castagneux, présents sur la commune sont menacés. C'est une responsabilité pour notre commune d'essayer de favoriser leur développement (Photos : Wikipédia).



La Dryopteride atlantique est une fougère présente dans les bois et rochers humides (Photo : INPN)

Au niveau de la flore, 427 espèces sont notées dont deux fougères protégées : la dryopteride atlantique et L'hyménophylle de Tunbridge.

Toutes ces observations ont permis de réaliser un diagnostic écologique du territoire. Il en ressort que les milieux boisés et humides des vallées de la Penzé et du Coat Toulzac'h sont les plus diversifiés et riches en espèces. Huit zones avec un fort enjeu de biodiversité ont été identifiées dont quatre principales : Penc'hoad, Vallée du Coat Braz Huella, Vallée du Pont Corellou et Prad Gwenn. Il apparait également qu'il existe des fragilités au niveau des corridors qui assurent le lien entre les différents milieux naturels. Plusieurs points d'attention ont également été notés : présence d'espèces invasives, nécessité de restaurer le bocage, importance de limiter l'éclairage des milieux naturels...

Au regard du bilan, la commission environnement accompagnée par Bretagne Vivante, a rédigé un plan d'action adopté à l'unanimité lors du Conseil municipal du 7 septembre 2023.

Ce plan se décline autour de quatre grands axes : connaître la biodiversité communale, maintenir et restaurer la biodiversité locale, concilier activités locales et biodiversité, valoriser les actions engagées.

On retrouve dans ce plan des recommandations générales (gestion des haies de manière raisonnée, faire découvrir la nature aux habitants...) et des propositions plus spécifiques aux zones à enjeux (rédaction de plans de gestion pour les espaces communaux concernés...). Certaines des actions sont déjà en place comme la gestion différenciée des espaces verts de la commune ou la réduction de la pollution lumineuse. Dans les années à venir, nous allons déployer ce plan d'action.



La zone de Penhoat accueille une importante biodiversité. Photo prise sur le site lors d'une animation sur les insectes réalisée dans le cadre de l'ABC par « Au Fil du Queffleuth et de la Penzé » en juin 2022.



Le bilan de l'ensemble des travaux scientifique et le Plan d'action sont téléchargeables sur le site de la commune.